

**ARRETE ARS-PDL/DATA/DS/2019/29**  
annule et remplace l'arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2018/17 du 27 avril 2018

*relatif à la composition de la commission de coordination des politiques publiques de santé  
dans le domaine des prises en charge et des accompagnements médico-sociaux*

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE  
PAYS DE LA LOIRE**

VU l'article L 1432-1 du code de la santé publique ;

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le décret n° 2010-346 du 31 mars 2010 relatif aux commissions de coordination des politiques publiques de santé ;

VU le décret n°2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence de la santé et de l'autonomie ;

VU le décret du 22 septembre 2017 portant nomination de Monsieur Jean-Jacques COIPILET, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 ;

Sur proposition des organismes concernés ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** :

Sont membres de la commission de coordination dans le domaine des prises en charge et des accompagnements médico-sociaux :

- **M. Jean-Jacques COIPILET**, directeur général de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire, président de la commission, ou son représentant

Au titre de représentant du préfet de région :

- **M. Jean-Christophe BOURSIN**, secrétaire général pour les affaires régionales des Pays de la Loire, ou son représentant

Au titre des représentants de l'Etat exerçant des compétences dans le domaine de l'accompagnement médico-social :

- **M. Jérôme SANCHEZ**, conseiller technique de service social représentant le recteur d'académie, en qualité de titulaire et **M. Olivier DURIEUX**, conseiller technique ASH, en qualité de suppléant
- **M. Thierry PERIDY**, directeur régional et départemental de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS)
- **Mme Laurence ARTAUD-DAVID**, représentant le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)

Au titre de représentants des collectivités territoriales :

a) deux conseillers régionaux

- Titulaire : **Mme Catherine DEROCHE**  
Suppléante : **Mme Nathalie GOSSELIN**  
Suppléante : **Mme Nathalie POIRIER**
- Titulaire : **Mme Marie-Cécile GESSANT**  
Suppléante : **Mme Isabelle MERAND**  
Suppléante : **M. Dominique AMIARD**

b) le président du conseil départemental, ou son représentant, de chacun des départements situés dans le ressort territorial de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie

- **Mme Claire TRAMIER**, vice-présidente du conseil départemental de Loire-Atlantique en qualité de titulaire, et **Mme Annaig COTONNEC**, en qualité de suppléante
- **Mme Marie-Pierre MARTIN**, vice-présidente du conseil départemental de Maine et Loire en qualité de titulaire et **M. Pierre-Yves RENARD**, et **M. Antoine DANEL** en qualité de suppléants
- **Mme Marie-Cécile MORICE**, vice- présidente du conseil départemental de la Mayenne
- **M. Dominique LE MENER**, président du conseil départemental de la Sarthe
- **Mme Marie-Josèphe CHATEVAIRE**, vice-présidente du conseil départemental de la Vendée, en qualité de titulaire, et **Mme Isabelle MOINET**, en qualité de suppléante.

c) quatre représentants au plus des communes et groupements de communes

- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*
  
- Titulaire : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*  
Suppléant : *En attente de désignation*

Au titre de représentants des organismes de sécurité sociale, œuvrant dans le domaine de l'accompagnement médico-social :

- Titulaire : **M. François Xavier JOLY**, directeur de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail  
Suppléant : **Mme Isabelle VAUTERIN**, directrice des interventions sociales à la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail  
Suppléant : **M. Thierry BEGAUD**, responsable action sociale réseau et relation client retraite à la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
  
- Titulaire : **M. Pierre ROUSSEAU**, directeur de la caisse primaire d'assurance maladie de Loire-Atlantique, Directeur de la coordination régionale de la gestion du risque  
Suppléant : **M. Thomas BOUVIER**, Responsable de la cellule régionale de coordination de gestion du risque  
Suppléant : *en attente de désignation*
  
- Titulaire : **M. Hervé DOMAS**, directeur de l'ARCMSA des Pays de la Loire  
Suppléant : **M. Matthieu GORSSE**, sous-directeur de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe  
Suppléant : **Mme Samira LEGSIR**, directrice adjointe de la MSA Loire-Atlantique – Vendée, et agent de direction de l'ARCMSA Pays de la Loire

**Article 2 :**

Des membres supplémentaires choisis parmi les autres contributeurs financiers de l'action sociale en faveur des personnes âgées ou des personnes handicapées pourront être désignés par les membres de la commission.

**Article 3 :**

Le secrétariat de la commission de coordination dans le domaine des prises en charge et des accompagnements médico-sociaux est assuré par l'Agence régionale de santé Pays de la Loire.

**Article 4 :**

La directrice de l'appui à la transformation et de l'accompagnement de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région des Pays de la Loire.

Nantes, le

**06 MAI 2019**

Le directeur général  
de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire



Jean-Jacques COIPLÉ